

**DECLARATION DU CHANGEMENT D'EXPLOITANT
D'UNE INSTALLATION CLASSEE RELEVANT
DU REGIME DE LA DECLARATION**
Article R512-68 du code de l'environnement

Nom et adresse de l'installation :

EARL MORIN

22 LIEU DIT TOUCHE

22130

PLUDUNO

Sur le site, le déclarant exploite déjà au moins :

- une installation classée relevant du régime d'autorisation : NON
- une installation classée relevant du régime d'enregistrement : OUI

Ancien exploitant : GAEC MORIN

Date effective du changement d'exploitant : 13/02/2019

Reprise partielle des activités par le nouvel exploitant : NON

Déclarant : EARL MORIN

Date de la déclaration du changement d'exploitant : 03/06/2019

Le déclarant a demandé à être contacté par courrier postal pour la suite des échanges : OUI

La présente preuve de dépôt vaut récépissé au titre de l'article R512-68 du code de l'environnement.